

CONSEIL MUNICIPAL du 8 octobre 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les Conseillers municipaux pour leur présence. Il adresse ses sincères félicitations à la commission fleurissement, aux agents communaux et aux saisonniers pour la qualité de leur travail. Le choix et l'entretien des plantations ont, cette année encore, suscité de nombreux retours positifs de la part des habitants et des visiteurs.

Monsieur le Maire tient également à saluer le talent de Monsieur Christian Wira pour ses réalisations artistiques, notamment la sculpture « Alice » et les arches installées à l'entrée du potager. Il ne reste plus qu'à planter des rosiers au pied de ces structures.

Concernant les travaux de la rue du Château, ceux-ci sont désormais achevés ; seul le marquage au sol reste à réaliser.

Enfin, il informe qu'une réunion préparatoire se tiendra prochainement, en présence de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et du technicien forestier de l'ONF, afin de planifier un débardage à cheval dans la forêt des Mélèzes.

Affaires financières**Tarifs 2026**

Les tarifs communaux pour l'année 2026 ont été réétudiés par le Conseil municipal. Il a été décidé de maintenir les tarifs 2025 à l'identique pour l'année à venir.

Acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique

Depuis 2022, la commune bénéficie du prêt d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) mis à disposition par le PETR du Pays du Sundgau. Ce vélo est régulièrement utilisé par les agents pour leurs déplacements professionnels et s'inscrit pleinement dans la démarche de mobilité durable engagée par la commune. Le PETR a proposé à la commune d'acquérir ce vélo pour la somme de 300 € TTC, alors que sa valeur neuve s'élève à environ 1 700,00 €. De plus, cette acquisition permet à la commune d'être exemptée de la cotisation 2025 de 100,00 €. Cette offre avantageuse permet donc de pérenniser un équipement déjà utile et apprécié, tout en réalisant une économie notable. Le Conseil municipal a approuvé l'achat du vélo à ce tarif.

Affaires générales**Résiliation du contrat d'assurance conclu avec la CIADE (Groupement de commandes du Sundgau)**

Le contrat d'assurance multirisque et responsabilité civile de la commune, jusque-là géré par la CIADE, faisait l'objet d'une forte augmentation de 25 % des cotisations. Face à cette hausse importante, le Conseil municipal a choisi de ne pas renouveler ce contrat.

Après étude des différentes propositions, c'est la société GROUPAMA qui a été retenue pour assurer la commune à partir du 1er janvier 2026, pour un montant annuel de 8 533,75 € TTC. Cette solution permet de maintenir une couverture complète tout en maîtrisant les dépenses du budget communal.



Cession à titre gratuit du tracteur communal de marque Kubota

Le Conseil municipal a décidé de se séparer du tracteur-tondeuse Kubota de la commune, mis en circulation en 1985 et désormais hors d'usage depuis plusieurs années.

Afin d'éviter des frais inutiles de stockage ou de mise au rebut, le Conseil a autorisé sa cession à titre gratuit à l'entreprise Auto Assistance Schmitt de Walheim, qui prendra en charge son enlèvement.

Cette opération permet à la commune de libérer de l'espace et de se défaire d'un matériel obsolète sans coût supplémentaire.

Territoire d'Énergie Alsace : révision des statuts et rapport d'activités

Le Territoire d'Énergie Alsace (TEA), syndicat mixte dont la commune est membre, a engagé une révision de ses statuts afin de tenir compte des récentes évolutions législatives et de l'élargissement de son périmètre d'action. Ces modifications visent notamment à clarifier les compétences du syndicat, à renforcer son rôle dans la transition énergétique et à adapter sa gouvernance, avec une assemblée désormais composée de 50 membres.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable à cette mise à jour, qui permettra à TEA de mieux accompagner les communes dans leurs projets énergétiques.

Par ailleurs, le rapport d'activités 2024 de TEA a été présenté au Conseil municipal, conformément à la réglementation. Les élus ont pris acte des actions menées au cours de l'année écoulée, notamment dans les domaines de la gestion de l'éclairage public et du développement des énergies renouvelables.

Acquisition d'une licence IV

Soucieuse de préserver la vie économique et sociale du village, la commune de Durmenach a décidé d'acquérir une licence IV, précédemment exploitée sur le village par Madame Goetzmann.

Cette initiative permettra à la commune de conserver ce droit précieux et de le mettre à disposition d'un futur exploitant dans des conditions adaptées.

Instauration d'une redevance pour les chantiers sur le domaine public

Le Conseil municipal a adopté la mise en place d'une redevance provisoire pour l'occupation du domaine public communal. Cette redevance est due lors de travaux liés aux réseaux de transport ou de distribution d'électricité.

Cette mesure, prévue par le Code général des collectivités territoriales, permet à la commune de percevoir une contribution financière de la part des entreprises occupant temporairement l'espace public lors de leurs interventions.

Le montant de la redevance sera calculé selon le plafond réglementaire et revalorisé chaque année en fonction de l'évolution fixée par la réglementation.

Cette décision vise à mieux encadrer l'usage du domaine public et à compenser les contraintes générées par les travaux réalisés sur le territoire communal.

Affaires d'urbanisme

Travaux Rue du Château.

Les travaux de rénovation de la Rue du Château sont maintenant terminés et le marquage au sol sera fait la semaine prochaine. Les gravats en surplus n'ont pas suffi pour réaliser la totalité du parking prévu à côté de l'église. Nous profiterons d'un chantier ultérieur pour le finaliser. Le chantier a connu quelques imprévus : une erreur sur les plans d'assainissement a nécessité l'ajout d'une section de tuyaux et le déplacement d'un lampadaire et d'une borne à incendie, ce qui entraînera un léger surcoût. Nous remercions Agglo Bâle et la CEA pour leur participation financière et nous prévoyons de les inviter pour une visite une fois que tout sera achevé.

Église Saint-Georges.

L'architecte, Monsieur Munck, est récemment intervenu à l'église Saint-Georges pour effectuer les mesures et les relevés nécessaires à l'élaboration du futur projet de travaux sur le bâtiment. En parallèle, l'entreprise GRDF (qui gère le réseau de gaz) est également intervenue pour déplacer certains capteurs utilisés pour les compteurs Gazpar (compteurs communicants) qui se trouvaient à des emplacements jugés dangereux.



Affaires du personnel

Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique qualifié polyvalent à pourvoir au titre d'un accroissement temporaire d'activité

Pour faire face à une augmentation temporaire de la charge de travail au sein de nos services (jardinage, entretien, etc...), le Conseil municipal a voté la création d'un poste temporaire. Il s'agit d'un emploi d'adjoint technique, à temps partiel (20 heures par semaine), créé pour une durée de six mois, soit du 9 octobre 2025 au 9 avril 2026. Cette embauche permet d'assurer la bonne continuité de notre service technique.

Fin de contrat de Émilie HUMBERT.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la fin du contrat de travail de Mme Émilie HUMBERT à compter du 15 octobre 2025. Cette cessation intervient d'un commun accord avec l'agente, qui se trouve dans l'impossibilité de reprendre ses fonctions pour des raisons de santé.

Communauté de Communes

Adhésion au Service Juridique Commun de la Communauté de Communes du Sundgau

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer au Service Juridique Commun mis en place par la Communauté de Communes du Sundgau. Ce nouveau service permettra à la Commune de bénéficier d'un accompagnement juridique de premier niveau, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la commande publique et des pouvoirs de police, sans toutefois intervenir dans les contentieux. L'adhésion est gratuite jusqu'au 30 juin 2026.

Rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets, sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Le conseil municipal prend acte de ces différents rapports annuels présentés par Monsieur le Maire.

Affaires scolaires

Réunion du SIAS.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion a eu lieu pour évoquer les difficultés actuelles rencontrées par notre RPI pour emmener les enfants au périscolaire de Fislis. Un profond questionnement émerge quant à l'avenir pour notre regroupement scolaire face aux nouvelles infrastructures qui verront le jour à Oltingue .



Commande groupée de fruitiers, arbustes et arbres

Vous trouverez le bon de commande joint à ces brèves.

Attention date limite de dépôt de la commande le 31 octobre 2025



Conteneurs à verres

Les conteneurs à verre ont retrouvé leur place
rue du Château

Sortie commentée en forêt

Samedi 8 novembre aura lieu une sortie en forêt ouverte à tous. Notre agent ONF, M. Brewal Capron, nous expliquera l'exploitation des bois, notamment de la parcelle 8.
Rendez-vous à **9h00** devant le cimetière israélite.
Possibilité de restauration ensuite (grillades)
Uniquement sur inscription en Mairie jusqu'au 5 novembre inclus.

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Vous êtes tous cordialement invités le **dimanche 9 novembre 2025** :

11h00 : Messe à l'église Saint-Georges
12h00 : Cérémonie devant le Monument aux Morts
Suivie du verre de l'amitié



Exposition des œuvres de Carlo Limido

Dimanche 16 novembre 2025 :

Exposition au Foyer Saint-Georges d'œuvres du peintre Carlo Limido **dès 10h00**
15h00 : Visite de l'Eglise Saint Georges
16h00 : Conférence au Foyer Saint-Georges
Entré libre - Ouvert à tous



Don du Sang

La prochaine collecte aura lieu le **vendredi 28 novembre 2025**
de **16h30 à 19h30** au Foyer Saint-Georges
Venez nombreux !!

Débardage à cheval

Samedi 13 décembre aura lieu dans notre forêt un débardage à cheval.
Plus d'infos à venir - Ouvert à tous

Fête des Aînés

Date à retenir : **Dimanche 14 décembre 2025**

Banque Alimentaire du Haut-Rhin

La collecte nationale de la banque alimentaire aura lieu les **vendredi 28 et samedi 29 novembre 2025**.

